

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°197042 - 76ÈME ANNÉE

UNE JEUNE COMMUNISTE DE 21 ANS, ÉLUE MAIRE, EN INDE

Une jeune fille de 21 ans a été élue Maire de la Capitale de l'Etat du Kerala, en Inde.

Elle est membre du Parti communiste Indien, mouvance Marxiste.

L'information a fait le tour du monde.

Témoignages a décidé de reprendre in extenso l'article de « *India today* », en date du 28 décembre. Ce qui nous intéresse c'est d'alimenter l'idée que « *le communisme est une idée encore neuve* ».



« Meet Arya Rajendran, a BSc student who became the youngest mayor in India Arya Rajendran, 21, is now the youngest mayor in India. She took oath as the Mayor of the Thiruvananthapuram municipal corporation on Monday.

Arya Rajendran sworn in on Monday as the mayor of the Thiruvananthapuram municipal corporation after securing 54 votes in the 100-member city country. She is now the youngest-ever mayor in India.

Elle a été élue par 54 voix sur un Conseil Municipal composé de 100 personnes. La ville compte 1 million d'habitants et un important parc en technologie de l'information.

Arya Rajendran is still pursuing her graduation course – BSc (Mathematics) from the All Saints College in the Kerala's capital.

Before Arya Rajendra became the mayor of Thiruvananthapuram, her home and municipal ward Mudavanmugal was famous for being home to actor Mohanlal, who is held in high esteem by actors from all corners of the country. Mohanlal was one of those who called up Arya Rajendran to congratulate on her election as mayor.

Elle a été félicitée par l'un des acteurs et producteurs de film, Mohanlal. Ce qui montre sa grande popularité.

Arya Rajendran is a CPI-M party member and began her political journey as a child activist in Balasangam, the children's organisation affiliated to the CPI-M. She was in the Class-V then. Both her parents have been CPI-M members for decades. Local reports say her father is an electrician while her mother is an LIC agent.

She became the state president of the Balasangam later. In college, Arya Rajendran became a member of the Students Federation of India (SFI), the students' wing of the CPI-M.

Elle a baigné dans la politique depuis son enfance et elle a été membre de la Fédération des Etudiants Indiens, l'aile étudiante du Parti communiste Indien (Marxiste).

Arya Rajendra succeeds VK Prasanth, who was the youngest mayor of Thiruvananthapura when appointed in 2015. He was 34 at the time. The choice of two successive young mayors for the Kerala capital city shows the CPI-M's outreach to the youth in the wake of its perceived declining support base among the young citizens.

With her appointment as Thiruvananthapuram mayor, Arya Rajendran also broke the record held by Sabitha Beegam who became the youngest Indian mayor – also first among Muslims – when she took over the Kollam municipal corporation in Kerala in 2000. Sabitha Beegam was 29 at that time.

Elle a vaincu un membre du BJP qui est le parti de Narendra Modi, premier ministre de l'Inde.

En tête de ses priorités, elle va installer plus de centres de premier soin et le traitement des déchets. In the mayoral election, Arya Rajendra defeated the BJP's Simi Jyothish, who secured 35 – all BJP plus one Independent – votes.

Among the priorities that Arya Rajendran has listed are setting up more primary health centres and waste management in Thiruvanthapuram.

« C'est un soutien important que nous allons solliciter pour dénoncer le gaspillage d'argent servant à construire des bases militaires dans les îles de notre voisinage.



DÉCÈS DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL IVAN HOAREAU



COMMUNIQUÉ DE LA CGTR DU 31 DÉCEMBRE 2020

Le Bureau Confédéral informe tous les camarades, délégués, militants et amis que le Secrétaire Général Ivan HOAREAU décédé le 20 décembre à Marseille, sera installé le 1er janvier 2021 à la maison funéraire de Primat à Sainte-Clotilde à partir de 11h.

Un hommage syndical lui sera rendu le 2 janvier 2021 à partir de 13h45.
L'inhumation se déroulera le même jour à 15h00.

Le Secrétaire Confédéral CGTR
Jacques Bhugon

COMMUNIQUÉ DE LA CGTR DU 22 DÉCEMBRE 2020

Les débuts militants d'Ivan HOAREAU à la CGTR datent des années 1980. Il a pris les responsabilités de la formation syndicale confédérale pour ensuite débiter son premier mandat en tant que Secrétaire Général en 1996. Il réalisait actuellement son 5ème mandat, ce qui marque incontestablement l'histoire du syndicalisme à La Réunion et l'histoire de la CGTR.

Ivan était un secrétaire général rigoureux dans toutes ses démarches et à la fois un militant engagé durant toute sa carrière. Sa détermination, dans toutes les mobilisations, nous a marqué et plus particulièrement au moment des manifestations DE PERETTI (ancien Ministre des DOM) en 1997 contre la remise en cause de la rémunération des fonctionnaires et aussi durant le mouvement du COSPAR qui a marqué son combat syndical.

Ivan est une figure du mouvement social à La Réunion. Il a dirigé le combat, à La Réunion, contre la Loi EL KHOMRI (plus d'une dizaine de manifestations). Récemment, il était à la tête de la mobilisation contre le projet de la réforme des retraites.

On se souviendra d'un homme d'action, d'un homme de terrain, d'un procédurier qui se tenait toujours à proximité des camarades de la confédération et à l'écoute de son entourage professionnel.

La CGTR perd aujourd'hui un immense dirigeant.

La CGTR présente toutes ses condoléances à la famille et les proches d'Ivan HOAREAU et les assure de son soutien le plus fraternel.

Le Bureau Confédéral CGTR

ÉDITO

APRÈS UBU ROI, UBU COCU, UBU ENCHAINÉ, NOUS AVONS UBU PRÉFET

Alfred Jarry, n'aurait rien eu à redire de la décision du préfet de La Réunion, à part certainement considéré que son personnage de fiction a pris vie. Sur la base d'un avis du conseil scientifique, il décide d'un dispositif qui n'a ni queue ni tête soi-disant dans le but de protéger les réunionnais mais plutôt pour avoir une bonne note de la part de son patron.



Sur la base d'un avis du conseil scientifique qui ne parle que de la Guyane, il décide d'un dispositif qui est en l'état inapplicable sauf à mettre un bracelet électronique à tous les Réunionnais. Aujourd'hui de 18h à 5h demain, tous les rassemblements sur l'espace public sont interdits. De 22h à 1h ne peuvent se déplacer que les gens rentrant chez eux et ceux ayant un motif impérieux et de 1h à 5 h que ceux qui ont des motifs impérieux.

Pourtant les chiffres de contamination sont en constantes baisse. Les chiffres du 29 et 30 décembre montre 18 cas de contaminations par jour, loin du seuil d'alerte de 100 cas évoqués précédemment. Les vaccins sont en cours d'approvisionnement, mais surtout le système hospitalier n'est pas en état critique. Mais alors pourquoi l'aéroport est totalement ouvert, pourquoi avons-nous accueilli autant de personne en provenance des zones contaminées, mais surtout pourquoi n'y-a-t'il a pas de quarantaine comme partout dans le monde ?

La encore, nous avons juste un exercice de communication, pour infantiliser les Réunionnais par une décision sans fondement. Ubu a besoin d'un bon point alors il invente quelque chose. Mais que fait-il pour la pauvreté, que fait-il par rapport au changement climatique, mais surtout que fait-il pour combattre l'épidémie de dengue qui sévit depuis bientôt 3 ans ? Communiquer, communiquer il en restera toujours quelque chose.

« J'ai changé le gouvernement et j'ai fait mettre dans le journal qu'on paierait deux fois tous les impôts et trois fois ceux qui pourront être désignés ultérieurement. Avec ce système j'aurai vite fait fortune, alors je tuerai tout le monde et je m'en irai », Alfred Jarry, Ubu roi

ET SI ON PARLAIT DE LA MORT ?



De l'avis général, jamais la mort n'aura été aussi présente que cette année. Dans le monde, avec le Covid-19, la barre du million de morts a été dépassée en à peine 3 mois. De mars à juin, chaque soir, nous écoutions, impuissants et inquiets, le bilan funeste de la journée.

En France, les EHPAD devenaient des mouvoirs, pendant que la loi Leonetti relative à la fin de vie subissait des modifications. A La Réunion, nous avons été relativement épargnés par la vague meurtrière. Nous avons perdu des personnalités, des artistes et des intellectuels, des proches du PCR. Et ce 30 décembre, la dépouille du grand dirigeant Cégétiste, Ivan HOAREAU, était de retour sur nos terres. Il sera inhumé le 2 janvier.

Malgré tout, la mort reste un sujet tabou.

Dans nos sociétés dites « développées », rien n'est prévu pour nous aider à l'aborder avec nos proches. Rien n'est organisé, en amont, pour nous préparer psychologiquement à faire face à ce qui est pourtant inévitable et parfois difficilement surmontable.

Il y a beaucoup d'informations sur l'aspect financier. Nous ne comptons plus les mutuelles qui proposent de cotiser toute une vie pour être tranquille le dernier jour. Il y a des cabinets de notaire spécialisés dans la succession des biens, il y a des formules d'assurance vie à n'en plus finir ; les lois ont tout prévu. Dans une société capitaliste, tout est organisé lorsqu'il s'agit d'argent. Par contre, pour l'approche humaine, plus émotionnelle, c'est l'omerta. Parler de la mort à un proche pourrait porter malheur !

Pourtant, il aurait été préférable que nous soyons mieux armés pour aborder ce sujet avec nos parents, grands-parents, conjoints, enfants, amis... Y a-t-il un moyen d'être en état d'éveil pour comprendre lorsqu'un proche est sur le point de partir, de l'envisager avec suffisamment de discernement pour l'accompagner sereinement, tout en nous préparant à la séparation ? Comment trouver l'énergie pour continuer à vivre malgré le chagrin immense ? Comment ne pas tomber dans la dépression, voire le suicide ? Comment se débarrasser de la culpabilité, de la colère, du sentiment d'injustice, d'abandon ? Comment répondre à ces questions, lever les doutes ? En un mot, comment régler cette succession-là ?

A l'école, dès le primaire, les programmes abordent le processus de la reproduction et de la naissance. Pour rendre à la mort son aspect naturel, pourquoi ne pas en parler aussi ?

Nous savons tous que nous devons partir un jour, quitter nos proches, ceux que l'on aime, ceux qu'on ne voudrait pas voir souffrir. Nous savons que notre départ fera indubitablement du mal. Pourtant, nous ne savons pas dire l'essentiel. Nous ne savons pas rassurer, déculpabiliser, aider ceux qui restent à poursuivre sereinement leur vie. Ces notions basiques manquent dans notre société.

Si l'année 2020 nous a mis face à la mort sans préavis, désormais il est urgent d'en débattre collectivement pour un mieux-être de tous.

Julie Pontalba

LES FRANÇAIS NE VEULENT PAS SE FAIRE VACCINER !



Malgré le début de la campagne de vaccination dimanche 27 décembre, moins de 300 personnes avaient reçu la première dose du vaccin à ce jour. Beaucoup de français sont sceptiques vis-à-vis du vaccin. Bon nombre d'entre eux ne se feront pas vacciner par un manque de confiance dans les institutions. Certains mettront en avant que le vaccin est trop prématuré.

Qu'est ce que les gens veulent vraiment ? Ce sont des dirigeants qui montrent l'exemple. Pourquoi les membres du gouvernement ne se sont-ils pas toujours pas fait vacciner ? Alors que la campagne de vaccination a été lancée en France, les membres du gouvernement ne se sont pas fait vacciner comme ça a pu être le cas en Europe.

Pire encore, aucun membre du gouvernement ne va se faire vacciner dans les jours à venir. Le président à même déclaré qu'il allait se faire vacciner quand ça aurait du sens. Donc, notre cher président nous dit d'aller nous faire vacciner alors qu'il ne trouve pas de sens à aller le faire. Bravo monsieur Le Président. Pour ne pas changer, faites ce que je dis mais pas ce que je fais.

Par ce genre de comportement, nous ne pouvons qu'assister au taux de défiance les plus élevés au monde. Pour l'exécutif, il s'agit d'un véritable test, sans jeu de mot. Derrière la vaccination se profile la possibilité de pouvoir redémarrer l'économie sans se faire distancer par d'autres pays et, pour les français, de retrouver une vie sociale un peu plus normale après des semaines d'isolement qui ont pesé sur la santé mentale. Donc, nous voyons clairement que ce gouvernement ne pense qu'à l'économie avant la santé de sa population.

Bertrand Ancelly

VICTOIRE DE LA LUTTE FÉMINISTE EN ARGENTINE AVEC LA CONQUÊTE DU DROIT À L'AVORTEMENT

Le 30 décembre, le Sénat argentin a voté la légalisation du droit à l'IVG, droit fondamental enfin conquis par les femmes argentines.



A 38 voix contre 29 le projet de loi du gouvernement progressiste argentin a été voté après plus de douze heures de débats et ce malgré un Sénat majoritairement conservateur.

Cette loi, qui permet l'IVG gratuite jusqu'à la 14e semaine de grossesse, alors qu'elle n'était jusque-là permise qu'en cas de viol ou de danger pour la vie de la mère, est un progrès fondamental pour les femmes argentines dans leur quête de pouvoir disposer librement de leur corps et de leur vie en se libérant ainsi d'une partie des chaînes du patriarcat.

Pour autant, la conquête du droit à l'avortement, dont le combat n'est pas nouveau pour les femmes argentines, n'a pas été chose aisée.

Ainsi, jusqu'à la dernière minute, l'Église catholique, très importante dans le pays (en témoigne le fait que le pape François soit lui-même argentin) a fait pression sur les sénateurs afin qu'ils rejettent cette proposition de loi.

Mais la mobilisation des femmes, qui s'est caractérisée par de nombreuses manifestations où elles portaient des foulards verts et qui ont par exemple rassemblé plusieurs dizaines de milliers de manifestantes hier a permis de faire plier les parlementaires.

Avec cette loi, les femmes argentines vivent désormais dans un des rares pays de l'Amérique Latine où l'avortement est pleinement autorisé. Cela est en effet uniquement le cas en Uruguay, au Guyana et à Cuba.

Cette victoire en Argentine doit rappeler que le combat pour le droit à l'IVG, comme toutes les luttes féministes est en combat qui est malheureusement très loin d'être gagné de par le monde.

En effet, si le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme considère que « la pénalisation de l'avortement et l'impossibilité d'accéder adéquatement aux services d'interruption de grossesse non désirée sont des formes de discrimination basée sur le sexe », nombreux sont les pays à encore interdire de nos jours l'IVG.

Ainsi, par exemple l'avortement est encore totalement interdit dans des pays tels que le Salvador, la République Dominicaine, les Philippines, le Gabon, Madagascar ou encore Malte.

Dans d'autres pays encore des reculs importants sont à constater sur les dernières années par rapport au droit à l'IVG. Le cas le plus emblématique est la Pologne, où alors qu'elle n'était déjà autorisée qu'en des cas extrêmes, le tribunal constitutionnel, appuyé par le gouvernement ultra-réactionnaire a supprimé la possibilité d'avorter en cas de malformation grave du fœtus.

Certains États des Etats-Unis ont également fait adopter des lois restreignant le droit à l'avortement, mettant de fait en danger la vie de milliers de femmes.

Si dans la République, et donc à La Réunion le droit à l'avortement est une conquête acquise par les luttes féministes depuis 1975, il ne faut pas oublier que ce droit est sans cesse remis en question et n'est par exemple restreint qu'aux 12 premières semaines de grossesse, là où les Argentines y ont désormais droit jusqu'à 14 semaines.

De plus, certains chiffres éloquentes montrent cette nécessité d'avoir accès à l'IVG, dans le monde comme chez nous :

Dans le monde, 225 millions de femmes sont dépourvues d'accès à la contraception. 300.000 femmes meurent de complications liées à la grossesse et à l'accouchement. Une femme meurt toutes les 9 minutes d'un avortement clandestin.

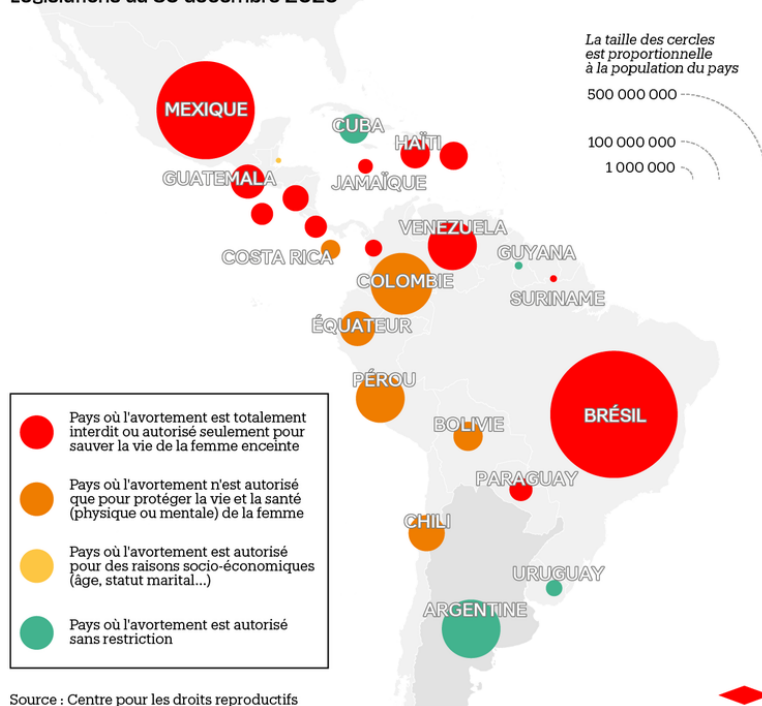
A La Réunion, 1,3 femme sur 100 de 17 ans ou moins a eu recours à une IVG au cours de l'année 2019. Au total, elles étaient près de 4500, de les tous âges confondus cette même année.

Ces chiffres, très importants, nous démontrent la portée de cette conquête pour les femmes argentines, la nécessité de défendre et d'élargir les droits à l'IVG durement acquis par les luttes féministes, et plus largement, de continuer à combattre les logiques patriarcales qui voudraient que les femmes n'auraient pas le droit à disposer librement de leur corps et de leur vies.

Mathieu Raffini

Le droit à l'avortement en Amérique centrale et du Sud

Législations au 30 décembre 2020





SOUVNIR ZOUR D'LAN DANN TAN LONTAN : VIV ZOURD'LAN !

Méssyé, zé médam, la sosyété, mwin la nvi zordi pou rassanb in pé mon souvnirr dsi zour d'lan konm téi fête sa lontan . Lontan de moun lété mizèr, l'avé poin kado a gogo, manzé sinp lété la loi pou toulmoun é bann zanfan konm bann gramoun téi kontant azot avèk sak zot famiy l'avé é la plipar d'tan zot téi kontante azot avèk pa granshoz é pa granshoz té ankor myé ké arien ditou, ankor myé ké figuir d'boi.

Mi rapèl bien –dann tan-la mwin té fine gagn mon konésanss- koman zour d'lan téi éspass. Pars si l'avé poin la fête pou vréman l'avé konm in èr d' fête dan la famiy. Nou marmaye nou téi i lèw bonér par pèr mank in bout in gayar bon zourné konmsa. Nou téi lèw bonèr, touzis si lo zour té fine lové, pou souète nout paran in bone ané : Bone ané papa ! bone ané momon ! bone ané marmaye ! Piouk piouk dé koté é nout tout lété kontann sa.

Aprésa nou téi atann matant Didi arivé.La plipar d'tan lété èl téi amenn bann kado, èl l'avé fé vnir dann katalog Manufrance pars nout matant té i travaye biro-travo piblik si mi tronp pa-é shak foi l'ané nouv èl i ariv èl téi pass in komand zouzou pou lo sète zanfan Méssyé épi Madam Féliks. Matant téi rès pa avèk nou vi k'èl lété ki viv shé nout granmèr Berthe é sète-la téi abite Sint klotild avèk son mari dézyèm l demoun téi i kriye ali,Méssyé Nativèl.

Méssyé Nativel téi vien pa zamé nout kaz kan nou téi rès Boi d'nèf, matant oui é pétète pars èl téi manz pa in grinn sèl avèk son pti pèr. An toukéka kan matant Didi téi ariv, shakinn l'avé in pti kado é anpliss momandoné èl téi aport shakinn in pti paké pétar, nou téi fé pète sa a l'ékonomi inn apré l'ot é shak foi téi pète nou téi kriy : viv zourd'lan konsmsi zour d'lan l'avé prézant zéléksyon .

Mwin na souvnir manzé mé ropa d' fête mwin téi yèm pa tro. Pou koué ? Pars zour-la téi fé roti volaye ponm tèr é mi rapèl bien , mi koné pa pou koué, kan mwin lété fini mon manzé lo ri l'avé gonflé, é mi rapèl bien l'avé pliss manzé dann mon zasyète dsu la fin d'mon ropa ké kan mwin téi komanss manzé . Mwin téi ratrap lo kou avèk létshi . I fo dir mwin lété kan t mèm pressé pou alé zoué é lo ropa mi pé dir azot mwin téi oi sa konm in pèrt de tan.

L'aprémi di téi pass a zoué ziska tar, ziska solèye lé paré pou lav son pyé.. ;Aprésa téi ien lo dé zanyé épi lot roi é l'ané téi ropan son kour :in méyèr l'ané ké l'ané dèrnyèr d'après sak nou té souète é sa n kovid siouplé, mé dsi lo poinnvizé, ni pé touzour révé. Viv zourd'lan ! viv zour d'la n é nou té déza bienéré pou ète kapab dir in n'afèr konmsa.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433